



Délégation Territoriale de VAL-D'OISE

Service Santé Environnement

Courriel: ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52 Fax : 01 30 32 83 48 Destinataire(s):

CEG

MAIRIE DE FONTENAY EN PARISIS SYNDICAT DU NORD-ECOUEN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

tésultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SMAEP DAMONA CEG (SDT NORD ECOUEN)

Commune de : FONTENAY-EN-PARISIS

Prélèvement et mesures de terrain du **28/09/2023 à 08h46** pour l'ARS, par le laboratoire : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : SYNDICAT DE NORD-ECOUEN (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : FONTENAY 10 PLACE DE STALINGRAD - ECOLE DES HIRONDELLES

Code point de surveillance : 0000001915 Code installation : 000255 Type d'analyse : PCCLV Code Sise analyse : 00178571 Référence laboratoire : H.2023.3224-1 Numéro de prélèvement : 09500176008

Conclusion sanitaire:

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500176008 - page: 1)

Le mercredi 11 octobre 2023

Pour le Directeur Général et par délégation,

Pour la Déléguée Départementale et par délégation, L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

			Limites d	e qualité	alité Références de qua	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Contexte Environnemental						
Température de l'eau	18,6	°C				25
			Limites de qualité		Références de qualité	
			Limites d	e qualité	Référence	es de qualité
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites d Mini	e qualité Maxi	Référence Mini	es de qualité Maxi
Analyse laboratoire Composés Organo-halogénés volatils et semi volatils	Résultats	Unité		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· ·

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1